

Date de dépôt: 16 novembre 2006

Messagerie

Réponse du Conseil d'Etat
à l'interpellation urgente écrite de M. Claude Marcet : Muselons les chihuahuas pour mieux lâcher la bride aux vélos !

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 12 octobre 2006, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une interpellation urgente écrite qui a la teneur suivante :

Depuis de nombreuses années, le gouvernement de cette République entend réduire par tous les moyens disponibles la circulation motorisée et privée en ville au profit des transports publics et des vélos : il suffit de voir, à ce sujet, la dernière campagne publicitaire, payée avec les deniers des contribuables bien sûr (entre nous, j'aimerais bien voir ce qu'il resterait du sourire de contentement de ce type, dégoulinant de pluie ou de sueur dans son costard impeccable de cadre dynamique, s'il devait traverser la ville tous les jours et par tous les temps).

Le gouvernement de cette République est bien évidemment appuyé dans cette démarche par toute la panoplie connue des associations de type "écolo" et autres "pro-vélo".

La conséquence directe de cette volonté, couplée :

- à l'augmentation des résidents et des travailleurs frontaliers, avec comme conséquence directe l'augmentation du trafic, tous moyens de transport confondus ;*
- à l'augmentation des activités commerciales et industrielles dans le canton et l'absolue nécessité pour ces entreprises de recourir aux transports motorisés, autant que l'exigent leurs besoins ;*

- à l'augmentation constante des trajets entre domicile et lieu de travail, ce qui élargit le cercle de la circulation en congestion;
- au rétrécissement des voies de circulations, parfois absurdes et irresponsables au profit des transports publics et des cyclistes (pour ceux-ci, voies à contresens, ou voies créées pour gêner intentionnellement le croisement de voitures, notamment) ;
- au refus délibéré de prise en considération par le gouvernement "rose-vert" des besoins réels de la population en matière de transports, hormis ceux des inconditionnels de la petite reine ;
- à l'aberration de certaines signalisations routières, panneaux, feux, etc. (certaines stupides et carrément dangereuses), à tel point qu'un gendarme français m'a même dit qu'à Genève cela devenait un peu compliqué et farfelu (j'ai fortement édulcoré son propos). On peut relever ici l'irresponsabilité de peindre sur le sol de gros triangles "école" dans des contours, au milieu de pentes ou dans des dévers (danger important de glissade pour les deux roues lorsqu'il pleut) ;
- à une gestion calamiteuse des feux réglant la circulation routière et piétonne dans le seul but de « casser » les ondes vertes et de ralentir les véhicules,

a créé une pagaille monstre dans ce canton, à tel point que de plus en plus de citoyens et autres usagers de la route dans ce canton disent que le gouvernement a eu raison de changer le nom d'OTC en OCM, car cela rime mieux avec Office Cantonal du Mer... absolu. Car tel est bien le véritable nom de ce que l'on constate en matière de circulation à Genève et ce, un peu plus chaque jour. Cela profite uniquement aux verbalisations... donc aux caisses de l'Etat. « Je crée le « petchi » et je m'engraisse », tel pourrait être ainsi le nouveau slogan de l'Etat.

Que les transports publics soient une priorité qu'il convient de développer et d'améliorer en permanence, je suis le premier à en convenir et à défendre l'orientation. Mais le « petchi » qui résulte des nouvelles lignes de trams et de bus en surface, un peu partout dans le canton, aurait pu nous être épargné si l'Etat s'était donné une vision globale, intelligente et à long terme. La création d'un véritable METRO, souterrain et aérien (le tunnel de l'accélérateur du CERN – de quelques 40 km !! – a été creusé en sous-sol sans problème en surface).

Le départ de ce projet à long terme pour la création d'un véritable métro aurait dû initialement être envisagé lors du « trou » de la rue de la Confédération à Rive, puis lors des travaux rue de Carouge et ceux vers Thônex, ce qui aurait permis d'avoir aujourd'hui un métro d'Annemasse à

St-Julien (le CEVA aurait donc été totalement inutile), sur lesquels auraient pu se greffer dans un premier temps l'accès à l'ONU et l'accès à Meyrin, l'un et l'autre via la Gare, plutôt que d'effectuer les travaux incohérents que l'on constate actuellement car demain il faudra bien revenir en arrière. Immanquablement.

Mon propos aujourd'hui concerne toutefois les cyclistes.

En effet, on constate :

- que les cyclistes enfreignent la loi sans vergogne en circulant n'importe comment sur les trottoirs, dans les parcs, sur les voies et les places piétonnes à des vitesses excessives (sans rapport avec l'allure du pas préconisée par un maire de la Ville de Genève pour autoriser la circulation à vélo sur certains axes des parcs);*
- que faucher un piéton sur un trottoir ne gêne même plus les cyclistes. (« C'est la vie », ai-je déjà entendu) ;*
- que les cyclistes se moquent éperdument de toute signalisation et règles de la circulation. Ainsi: ne respectent ni feux, ni stops, ni cédez-le passage; circulent à contresens sur les toutes les voies (bus, voies cyclables, routes ordinaires) ; circulent avec un baladeur à l'oreille et un téléphone à l'autre, sans s'inquiéter du trafic qui les entoure. J'ai même vu une cycliste circuler sur un trottoir avec un parapluie ouvert et c'était aux piétons de s'écarter ; ne respectent pas les piétons, mieux : les insultent lorsque ceux-ci font une remarque. Que n'ai-je déjà entendu en rappelant que les trottoirs ne sont pas faits pour les cyclistes et je passe ici sur les plus belles citations concernant ma soeur et ma mère... ; circulent à trois de front sans égard pour le ralentissement provoqué. Pourquoi en auraient-ils, ils se savent soutenus par le Gouvernement actuel dont la complaisance à l'égard de cette conduite sauvage ne peut qu'encourager leur penchant de chauffard ; circulent sur les passages pour piétons et obtiennent même des agents municipaux ou des patrouilleurs scolaires l'arrêt de la circulation pour les laisser passer ; circulent sans lumière, la liste n'étant bien évidemment pas exhaustive ;*
- que les personnes âgées et les mères avec jeunes enfants craignent de plus en plus pour leur sécurité sur les trottoirs et dans les parcs avec certains "fous du guidon" qui tourniquent autour d'elles. Mon vieux frère de près de 82 ans, qui marche avec une canne, craint désormais de se déplacer sur les trottoirs, car il s'est fait heurter plusieurs fois par des vélos et s'il dit quelque chose, il se fait aussitôt insulter ;*

- *qu'il faut désormais faire attention au sortir des immeubles au cas où un imbécile sur son vélo circulerait "à fond la caisse" sur le trottoir devant l'immeuble. Il en va de même dans les contours sans visibilité à l'angle des immeubles ;*
- *que les quais mêmes sont devenus des pistes d'entraînement pour têtes brûlées ;*
- *que l'étroitesse des trottoirs du pont du Mont-Blanc expose les piétons à des collisions sans échappatoire possible, au grand dam de touristes effarés qui ne reconnaissent plus Genève dans cette chienlit de grossièreté et de saleté.*

Cette chienlit, justement, on pourrait la croire délibérée et résolument orchestrée car les "Archers du Roy" sont toujours absents. Ainsi :

- *des agents municipaux m'ont dit sans détour qu'ils avaient reçu des instructions pour se montrer très tolérants avec les cyclistes. Dans les Rues Basses et sous le nez d'agents municipaux impassibles, les cyclistes passent à toute vitesse sur les trottoirs, à contresens, sur les voies du tram. Sans aucune réaction de ceux-ci ;*
- *des policiers m'ont clairement laissé entendre la dernière fois - jeudi dernier pour être exact - que ce problème ne les intéressait pas : ils préfèrent verbaliser les motos et les scooters qui remontent les voies de bus (vides pour certaines pendant des dizaines de minutes) et les voies cyclables (le plus souvent désertes) laissant ainsi le "petchi" institutionnalisé de la mobilité augmenter chaque jour un peu plus dans ce canton. J'ai vu des cyclistes circuler rapidement sur les trottoirs et dans des endroits interdits pour eux, à côté de policiers, sans nulle, mais vraiment nulle, réaction de ceux-ci. Au livreur de colis en scooter, par contre, cela coûte CHF 220.-. Peu importe qu'il puisse justifier de raisons professionnelles et qu'il ait besoin de se rapprocher de son client.*

Aux plaintes de toutes sortes et de tous horizons, au mécontentement généralisé et parfaitement justifié, le gouvernement rugit un vigoureux "nous allons faire une campagne d'information", tel que nous avons pu le lire dernièrement dans les journaux.

Demain, on rase gratis...

Autant dire que la tyrannie du "lobby" du vélo, majoritairement rose-vert, a encore de beaux jours devant elle.

Il suffit de lire les statistiques officielles des contraventions parues dernièrement dans les journaux pour s'apercevoir que tout cela, c'est du pipeau : on cherche où l'on veut bien pour ne pas voir et on détourne les yeux lorsque cela dérange trop pour rester politiquement correct dans l'esprit du gouvernement rose-vert.

Ce lundi, pour le plaisir, j'ai voulu compter les infractions des vélos, lors d'un trajet entre Thônex et le Bachet : 17, oui, 17 pour moi tout seul et en vingt minutes de trajet (dont un "cinglé" circulant à pleine vitesse sur un trottoir à côté d'une personne âgée qui regardait ailleurs - heureusement d'ailleurs que cette personne n'a pas eu l'idée de bouger).

Il est vrai que dans cette Genève du XXIème siècle, les gens ne sont plus guère éduqués (ni même instruits si l'on en croit PISA), ils sont simplement nourris, aussi (petite diversion) lorsque les grands combats économiques de demain devront s'engager (lire le récent article du Spiegel sur le devenir économique de l'Europe ces prochaines années et l'impossibilité d'y maintenir certains acquis sociaux), j'ai bien peur que ce canton, à force de vouloir ne rien voir et de préférer le raisonnement politique à court terme, se retrouve dans la situation de la Suisse à la fin du XIX siècle : un pays d'émigration.

Le gouvernement est capable de museler de minuscules toutous inoffensifs - dans ce domaine, il ne prend pas de grands risques - mesure plus facile que celle de réprimer le 1/2 % des cas à problèmes. Mais encore faudrait-il avoir la volonté de le faire.

Par contre, en ce qui concerne les cyclistes, la volonté du gouvernement est toute autre. Il ne faut surtout pas réprimer leurs envies de faire tout et n'importe quoi, leur ouvrir toutes grandes et sans nulle contrainte les portes du laissez-faire, le danger sur les trottoirs pour les vieux et les enfants, on s'en f... Il faut verbaliser par contre les "motorisés", faire ensuite tout pour les contraindre à arrêter de prendre leurs sales "outils polluants" en oubliant les principes économiques - et les besoins indispensables qui en découlent - qui permettent de nourrir la collectivité, cet Etat et ce gouvernement, et finalement laisser le "petchi" s'installer dans l'espoir que demain sera plus beau et plus écolo. Il faut sérieusement arrêter de rêver et commencer à redescendre sur terre, car la vie demain, pour ceux qui rêvent la tête dans les nuages, sera difficile, très difficile.

Le gouvernement oublie aussi qu'après le vélo, c'est la moto, le scooter ou la voiture avec la constatation que ce qui se passe avec le vélo continue ensuite avec la moto ou la voiture (pourquoi devrais-je changer des habitudes qui ont toujours été tolérées ?). Avec plus de 200.000 kilomètres

parcourus à scooter, uniquement en ville et à titre professionnel, je constate chaque année toutes les conséquences de cette dérive de la politique rose-verte. Après avoir pu tout se permettre à vélo, avec la bénédiction gouvernementale, les jeunes ne diffèrent pas au guidon d'une moto, d'un scooter ou d'une voiture.

Mais la plupart des Genevois en ont assez de ce « petchi » en constante augmentation. A force de vouloir tout réglementer et tout protéger, on déresponsabilise tout le monde avec tous les dérapages que cela comporte.

Ma question est la suivante :

Avant de devoir constater un accident grave sur les trottoirs dû aux vélos, quand le gouvernement va-t-il enfin rétablir définitivement l'ordre sur lesdits trottoirs ? ou faudra-t-il que la population excédée commence elle-même à le faire, subsidiairement quand le gouvernement va-t-il réintroduire un minimum d'enseignement dans les écoles sur ce que l'on doit ou pas faire sur un vélo, comme cela se faisait dans le temps, ne serait-ce déjà que pour éviter de voir le mer... que l'on peut voir aujourd'hui aux alentours de certaines écoles et certains collèges à l'entrée ou à la sortie des classes?

REPONSE DU CONSEIL D'ETAT

Le Conseil d'Etat est attaché au respect des normes de circulation routière, y compris par les conducteurs de deux-roues.

Une campagne axée spécifiquement sur le comportement de ces derniers a été menée du 3 au 5 octobre 2006. Elle a porté sur le respect de la signalisation routière et des signaux de prescription, sur le respect des limitations de vitesse et des différents marquages (voies de bus, bandes cyclables, etc), et enfin sur l'interdiction de circuler sur les trottoirs.

En tout, 239 contrôles de circulation ont été effectués, à l'occasion desquels 776 infractions ont été dénoncées.

20 cyclistes ont été dénoncés pour non respect de signaux lumineux, 5 l'ont été pour avoir emprunté des voies de bus, et 5 autres pour avoir circulé sur un trottoir.

Aucun accident grave impliquant un deux-roues n'a été observé.

L'éducation routière n'est pas absente des programmes scolaires.

Une brigade spécialisée dans l'éducation et la prévention routière passe chaque année dans les classes, de la 3^e à la 5^e année, et une demi-journée de formation est donnée dans un centre de la police aux enfants de 6^e année.

Le programme porte sur l'équipement des cycles, sur les lieux où il est permis ou interdit de circuler, sur les signaux et sur les règles de priorité.

On signalera que les responsables de la brigade chargée de ce travail constatent que l'éducation reçue dans le cadre familial joue un rôle important dans le comportement des jeunes cyclistes.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

Le chancelier :
Robert Hensler

Le président :
Pierre-François Unger